



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Fiche d'information Établissement SEVESO seuil haut

Fiche requise dans le cadre de la directive européenne Seveso 3 pour l'information du public
Directive 2012/18/UE (Article 14, annexe V)

Nom de l'établissement	ETS Pintaud
Adresse de l'établissement	Rue Maurice PINTAUD 16230 Mansle.
Activité de l'établissement :	L'activité du site ETS Pintaud concerne la formulation (dilution), le conditionnement de produits d'entretien (javel et détergents) et leur négoce.
Précisez les informations indiquant si l'établissement se trouve à proximité du territoire d'un autre état membre susceptible de subir les effets transfrontaliers d'un accident majeur	Nous ne sommes pas concernés par ce scénario, il n'y a pas de frontière à proximité.
Nature des dangers liés aux accidents majeurs et leurs effets potentiels sur la santé humaine et l'environnement :	Impact sur les populations en cas d'accident majeur : <u>Effets toxiques en cas d'incendie</u> : dispersion d'une substance toxique dans l'air pouvant engendrer des effets irritation, intoxication, asphyxie. Les effets de ces scénarios ne touchent pas les habitations voisines. <u>Les flux thermiques</u> : Ils ne touchent aucune habitation ni aucun bâtiment tiers. Seule une faible portion d'un bosquet mitoyen du site au nord mais peu accessible à l'homme (densité végétale et ronces) est impacté.

Résumé des principaux types de scénarios et des mesures de maîtrise des dangers.

Principaux types de scénarios :

1- Incendie avec effet thermique :

7 scénarios d'incendie sont recensés dont 5 qui ont des effets thermiques sortant du site mais ils ne touchent aucune habitation ni aucun bâtiment tiers. Seule une faible portion d'un bosquet mitoyen du site au nord mais peu accessible à l'homme (densité végétale et ronces) est impacté.

2- Incendie avec dispersion gazeuse :

4 scénarios de dispersion gazeuse sont étudiés mais les effets de ces scénarios ne touchent pas les populations voisines.

3- Pollution par les eaux d'extinction :

Ce scénario est étudié mais maîtrisé (cf. ci-dessous)

Mesures de maîtrise des risques :

Moyens de secours techniques :

- **Des arrêts d'urgence sont répartis sur l'ensemble du site.**
- **Les matériaux incompatibles sont séparés.**
- **Des plans d'inspection sont conduits sur les équipements à risques (cuves, canalisations).**
- **Des détecteurs sont en place pour signaler les pertes de confinement de matières dangereuses.**
- **L'unité est surveillée en permanence par un réseau de capteurs et des systèmes de sécurité qui provoquent si nécessaire l'arrêt immédiat de l'équipement concerné, voire l'arrêt de l'unité dans sa totalité. Les capteurs et les systèmes de sécurité sont régulièrement vérifiés et testés.**
- **Des détecteurs de fumées asservis à une alarme téléphonique sont répartis sur le site.**
- **Des moyens fixes de lutte incendie sont présents (extincteurs, RIA) et vérifiés annuellement.**

Moyens de secours organisationnels :

- **Equipe postée et habilitée à mettre en sécurité les installations et activer les moyens fixes d'intervention.**
- **L'établissement dispose d'un Système de Gestion de la Sécurité conforme à la réglementation. Ce système intègre notamment la formation et l'habilitation du personnel. Des procédures et des modes opératoires sont établis pour exploiter les installations en sécurité.**
- **un POI (Plan d'Opération Interne) est rédigé contenant les principales actions à mettre en œuvre.**
- **Astreintes de sécurité et cellule de crise activable 24h/24.**
- **Les salariés sont formés aux risques.**
- **Des tests périodiques de l'ensemble des dispositifs de sécurité présents sur le site sont effectués**
- **Programme de formation hygiène-sécurité-environnement annuel du personnel et des sous-traitants.**